DOSSIER DE PRESSE

Gratuité des transports en commun pour les Mulhousiens de 65 ans et plus

Jeudi 7 janvier 2021 à 11h
en visioconférence

CONTACT PRESSE
Nina OUMEDJKANE
Tél. : 03 89 32 59 92 / Port. : 06 29 68 13 46
nina.oumedjkane@mulhouse-alsace.fr

@Mulhouse_presse
mulhouse.fr/fr/espace-presse/

SOMMAIRE

03
Introduction

04
Pourquoi les Mulhousiens de 65 ans et plus ?

05
La gratuité en faveur de la transition écologique, du pouvoir d'achat et de l'économie

06
Une mise en place rapide

Pour une ville engagée dans les modes de déplacements doux et dans la préservation du pouvoir d'achat des aînés, les transports en commun deviennent gratuits pour les Mulhousiens de 65 ans et plus.

Ce mois de janvier 2021 marque la possibilité pour les Mulhousiens de 65 ans et plus de voyager gratuitement à bord des bus et tramways du réseau Soléa, le réseau de transports de l'agglomération mulhousienne.

C'était l'une des mesures phares de l'équipe conduite par Michèle Lutz durant la campagne des municipales. C'est désormais une réalité à Mulhouse.
Engagement pris, engagement tenu : cette mesure écologique et économique phare a été promise par Michèle Lutz, Maire de Mulhouse, lors des élections de 2020.

Une mesure vertueuse qui s'appuie sur quatre grands principes :
- **une transition écologique engagée** pour réduire les émissions de CO_2, améliorer la qualité de l'air via l'utilisation des transports en commun et valoriser ainsi les transports respectueux de l'environnement comme le tramway ;
- **l'amélioration du pouvoir d'achat des aînés** avec une réduction des dépenses de déplacement favorisant ainsi leur mobilité ;
- **la lutte contre l'isolement.** À Mulhouse, 48% des plus de 75 ans vivent seuls ;
- **le développement économique de la ville** en renforçant l'attractivité du commerce de proximité.

En 2021, le budget déployé par la Ville de Mulhouse pour cette mesure est de **540 000 €**.

17 135 habitants Mulhousiens sont éligibles à ce dispositif et peuvent bénéficier tout au long de l'année de cette gratuité sur l'ensemble du réseau Soléa.

Cette mesure a fait l'objet d'une convention entre la Ville de Mulhouse et Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), autorité compétente en matière de transports.

POURQUOI LES MULHOUSIENS DE 65 ANS ET PLUS ?

Les aînés sont des acteurs essentiels de la vie locale. Ils sont ceux qui s'engagent le plus dans les associations, qui donnent le plus de temps aux autres à titre bénévole. Ils sont aussi ceux qui rencontrent le plus de difficultés à se déplacer, notamment pour des raisons de santé.

« *Cette nouvelle possibilité offerte aux aînés Mulhousiens démontre la capacité de la Ville à répondre concrètement aux besoins des habitants* ». Michèle Lutz, Maire de Mulhouse.

LA GRATUITÉ EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DU POUVOIR D'ACHAT ET DE L'ÉCONOMIE

Michèle Lutz, Maire de Mulhouse, s'engage pour la gratuité des transports en commun dès ce mois de janvier, pour les habitants de Mulhouse de 65 ans et plus.

« *Avec l'engagement pour la gratuité des transports pour les Mulhousiens de 65 ans et plus, la Ville porte une grande ambition écologique et sociale* ». Michèle Lutz, Maire de Mulhouse.

Rappel des grands principes qui guident cette volonté :

Mettre en œuvre la transition écologique

Mulhouse met en œuvre la transition écologique et se positionne comme une ville ambitieuse avec des solutions pour lutter contre le réchauffement climatique. Instituer la gratuité des transports pour les habitants 65 ans et plus, permet de protéger l'environnement en incitant aux changements de comportement sans les pénaliser financièrement.

Renforcer le pouvoir d'achat des aînés

L'augmentation du pouvoir d'achat est une revendication forte pour les Mulhousiens de 65 ans et plus, où les difficultés sociales sont importantes. La gratuité des transports permettra à de nombreux aînés qui ne pouvaient pas s'octroyer un abonnement Pass'Soléa annuel 65 ans et +, d'économiser sur les dépenses de transport.

La lutte contre l'isolement

La gratuité des transports en commun pour les Mulhousiens de 65 ans et plus vise aussi à contribuer à prévenir les situations d'isolement, auxquelles trop de personnes âgées sont confrontées. À Mulhouse, 48% des plus de 75 ans vivent seuls.

Soutenir le commerce de proximité

Le commerce de proximité, en particulier celui du centre-ville de Mulhouse, est en crise face à la concurrence des zones commerciales périphériques facilement accessibles en voiture. Parmi les nombreuses mesures de relance de son attractivité celle de la gratuité des transports pour les Mulhousiens de 65 ans et plus est une vraie solution : faire ses courses facilement, à proximité de chez soi, sans contrainte de stationnement.

« *La gratuité des transports en commun pour les aînés Mulhousiens, c'est du pouvoir d'achat en plus, c'est de l'écologie incitative, c'est aussi récompenser les comportements vertueux*». Michèle Lutz, Maire de Mulhouse.

UNE MISE EN PLACE RAPIDE

Dans ce contexte particulier, la Ville invite le public concerné à éviter les déplacements et à privilégier les démarches en ligne. À noter que la demande de gratuité peut être effectuée tout au long de l'année.

- Soléa, le réseau de transports de l'agglomération mulhousienne, a d'ores et déjà envoyé un courrier aux **1 100 détenteurs d'un Pass'Soléa annuel +65 ans** en cours de validité et résidant à Mulhouse, afin qu'ils puissent retourner à la Clé des Aînés (Ville de Mulhouse) le formulaire de demande accompagné des pièces justificatives. En attendant le retour et l'analyse des documents demandés par la Clé des Aînés, les usagers peuvent emprunter le réseau Soléa gratuitement jusqu'à fin février via le coupon joint au courrier envoyé par Soléa.

- **Pour les 3 400 Mulhousiens de 65 ans et plus, non-détenteurs du Pass'Soléa +65 ans mais détenteurs de la carte Pass'Temps 2020**, un courrier ou un mail leur ont été envoyé par la Ville invitant à renvoyer avant le mois de février à la Clé des Aînés le formulaire de demande accompagné des pièces justificatives.
En attendant le retour et l'analyse des documents demandés par la Clé des Aînés, les usagers peuvent emprunter le réseau Soléa gratuitement jusqu'à fin février et présenter, en cas de contrôle, leur carte **Pass'Temps 2020**.

- **Pour les Mulhousiens de 65 ans et plus, non-détenteurs ni du Pass'Soléa, ni de la carte Pass'Temps 2020**, une demande est à faire en priorité via un formulaire à remplir en ligne (https://www.mulhouse.fr/gratuite-transports-seniors). Le formulaire peut aussi être demandé par téléphone : 03 89 33 79 29 ou être retiré dans une des structures du réseau de distribution (cf. pages 7-8).

En plus

Un dispositif a été mis en place pour éviter un regroupement trop important de personnes. Des structures municipales et associatives s'intègrent dans ce dispositif en proposant de délivrer et réceptionner les formulaires voire de se faire accompagner en cas de difficulté.

Je souhaite faire ma demande par Internet :
Formulaire disponible à l'adresse suivante : www.mulhouse.fr/gratuite-transports-seniors

Je souhaite retirer et/ou déposer le formulaire de demande :
Formulaire disponible à la Clé des Aînés, à l'accueil A de la Mairie de Mulhouse, à l'accueil de Soléa, dans l'ensemble des bibliothèques et des centres socioculturels mulhousiens.
Attention, les horaires et conditions d'accueil varient selon les structures.

Coordonnées des bibliothèques :
Bourtzwiller : 4 rue de Gunsbach tél : 03 69 77 66 77
Coteaux : 8 rue Pierre Loti tél : 03 69 77 65 90
Dornach : 3 rue de Thann 03 69 77 65 40
Drouot : 5 rue de Provence 03 69 77 77 27
Salvator : 12 avenue Roger Salengro tél : 03 69 77 66 60
Grand'rue : 19 Grand'rue tél : 03 69 77 67 17
Médiathèque de la Filature : 20 allée Nathan Katz Tél 03 69 77 65 10

Coordonnées des centres socioculturels (CSC) :
CSC Bel Air : 31 rue Fenelon tél : 03 89 42 52 15
CSC Coteaux : 10 rue Pierre Loti tél : 03 89 33 12 66
CSC Drouot : 67 rue de Sausheim tél : 03 89 77 77 01
CSC Miroir : 3 rue Saint Michel tél : 03 89 66 09 55
CSC Papin : 4 rue du Gaz tél : 03 89 42 10 20
CSC Pax : 54 rue de Soultz tél 03 89 52 34 04
CSC Lavoisier-Brustlein : 59 allée Gluck tél : 03 89 42 21 31
CSC Wagner : 47 rue d'Agen tél : 03 89 46 25 16

Je souhaite bénéficier d'une assistance au remplissage du formulaire : se munir obligatoirement d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile :

La Clé des Aînés
Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h (fermé le mercredi)
Lieu d'accueil : 39-41 avenue Kennedy : 03 89 33 79 29

CSC ASFCO
Accueil uniquement sur rdv
Pour prendre RDV : par téléphone au 03 89 33 12 66 (standard ouvert les lundis et mercredis de 14h00 à 18h30 et les mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h et de 14h00 à 18h30)
Lieu d'accueil : 10 rue Pierre Loti

CSC Bel Air
Accueil uniquement sur rdv
Pour prendre rendez-vous : par téléphone au 03 89 42 52 15 (standard ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h30)
Lieu d'accueil : 31 rue Fenelon

CSC Drouot
Accueil aux heures d'ouverture du CSC du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Lieu d'accueil : 67 rue de Sausheim : 03 89 77 77 01

CSC Papin
Accueil aux heures d'ouverture du CSC
Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h45 à 18h30
Mercredi de 8h30 à 18h30
Vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h45 à 17h30
Lieu d'accueil : 4 rue du Gaz : 03 89 42 10 20

CSC Pax
Accueil uniquement sur rendez-vous (créneaux dédiés)
Pour prendre rdv : par téléphone au 03 89 52 34 04 (standard ouvert tous les après-midis de 14h à 17h)
Lieu d'accueil : 54 rue de Soultz

CSC Lavoisier-Brustlein
Accueil uniquement sur RDV
Pour prendre rdv : par téléphone au 03 89 42 21 31 (standard ouvert du lundi au vendredi de 8h30 -12h15 et de 13h45-17h00)
Lieu d'accueil : 59 allée Gluck

CSC Wagner
Accueil tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h
Lieu d'accueil : 47 rue d'Agen : 03 89 46 25 16

Bibliothèque Grand'Rue
Accueil aux heures d'ouverture de la structure :
Mardi : 10h - 12h / 13h30 - 18h30
Mercredi : 10h - 12h / 13h30 - 18h30
Jeudi : 10h - 12h / 13h30 - 18h30
Vendredi : 10h - 12h / 13h30 - 18h30
Samedi : 10h - 17h30
Lieu d'accueil : 19 Grand'rue : 03 89 77 67 17

Médiathèque de la Filature
Accueil aux heures d'ouverture de la structure :
Mardi : 11h - 18h30
Mercredi : 11h - 18h30
Jeudi : 11h - 18h30
Vendredi : 11h - 18h30